

Processus de souscription – nominatif pur

Le dossier de souscription est composé du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI), du bulletin de souscription, d'un récépissé de démarchage (recto) et d'un questionnaire de connaissance client (verso). Vous devez prendre connaissance du DICI préalablement à votre souscription.

- 1- Je complète et signe le **récépissé (recto) et le questionnaire de connaissance client (verso)**.
- 2- Je complète et signe **mon bulletin de souscription** :
 - ❖ Partie 1 (*état civil*) : Je renseigne mes coordonnées en prenant soin d'indiquer mon email. Je joins la copie de ma pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
 - ❖ Partie 2 et 3 (*souscription*) : J'indique le montant net de ma souscription (hors droits d'entrée) et les droits d'entrée. Leur somme correspond au montant du versement. **Le minimum de souscription est de 1.000 euros** hors droits d'entrée.
 - ❖ Partie 4 (*modalités de détention des parts*) : Je **coche l'une des deux options** concernant la livraison de mes parts :
 - o soit conservées en nominatif pur chez le dépositaire (sans frais ni droits de garde),
 - o soit transférées sur le compte de titres de mon choix en joignant un IBAN Titres.
 - ❖ Partie 5 (*Souscription et encadrement des frais et commissions de commercialisation, de placement, et de gestion*) : J'indique le montant total [MT] correspondant au montant du versement et le montant des droits d'entrée [MDE] (cf partie 3).
- 3- Je joins un chèque du montant total de ma souscription dans le fonds (droits d'entrée inclus), **libellé à l'ordre du FIP ODYSSEE PME CROISSANCE N°4**. Le chèque doit être émis d'un compte bancaire dont je suis titulaire (partie 1. Etat civil de votre bulletin de souscription).
- 4- Je retourne mon dossier de souscription complet par courrier adressé à :

ODYSSEE VENTURE / Service Souscriptions
26 rue de Berri – 75008 Paris

 Nous accuserons réception de votre dossier par e-mail ou courrier.

**Pour l'IR 2017 la date limite de réception des dossiers est arrêtée
au lundi 8 janvier 2018 (bulletins et chèques datés du 31/12/2017)**

Pour ne rien oublier...

Je vérifie que la liste ci-contre est entièrement complétée avant de renvoyer mon dossier de souscription. Dans le cas contraire, celui-ci pourra être refusé.

- Bulletin de souscription complété et signé
- Récépissé et fiche de connaissance client complétés et signés
- Chèque de souscription libellé à l'ordre du « FIP Odyssee PME Croissance N°4 » et incluant les droits d'entrée
- Photocopie recto/verso de la Carte Nationale d'Identité ou du passeport en cours de validité
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- IBAN titres en cas de transfert des parts